



L'ASSOCIATION MEDICALE MONDIALE, INC.

**Rapport du Secrétaire Général
à l'Assemblée générale de l'AMM, Reykjavik 2018
(avril – septembre 2018)**

RAPPORT D'ACTIVITÉS TABLE DES MATIÈRES

Chapitre I : Éthique, défense/sensibilisation & représentation

1. Éthique

- 1.1 Déclaration de Taipei
- 1.2 Déclaration de Genève
- 1.3 Discussions régionales sur les questions relatives à la fin de vie

2. Droits humains

- 2.1 Droit à la santé
- 2.2 Protection des patients et des médecins
- 2.3 Prévention de la torture et mauvais traitements
- 2.4 Traitement de la douleur
- 2.5 Santé par la paix

3. Santé publique

- 3.1 Maladies non transmissibles
- 3.2 Maladies transmissibles
- 3.3 Santé et populations exposées à la discrimination
- 3.4 Déterminants sociaux de la santé et couverture santé universelle
- 3.5 Campagne d'immunisation
- 3.6 Produits médicaux contrefaits
- 3.7 Santé et environnement

4. Systèmes de santé

- 4.1 Soins de santé primaires
- 4.2 Sécurité du patient
- 4.3 One Health
- 4.4 Résistance aux antimicrobiens
- 4.5 Le personnel soignant
- 4.6 Violence dans le secteur de la santé
- 4.7 Les médecins exemplaires de l'Initiative mondiale formation au leadership

5. Politique de santé & éducation

- 5.1 Développement des politiques médicales et sanitaires & éducation
- 5.2 Soutien apporté aux Membres constituants

Chapitre II : Partenariats & collaboration

1. Organisation mondiale de la santé (OMS)

2. Conférence de l'UNESCO sur la bioéthique, l'éthique médicale et la loi sanitaire

3. Autres agences des Nations unies

- 4. Alliance mondiale des professions de santé (AMPS)**
- 5. Centres de coopération de l'AMM**
- 6. Autres partenariats ou collaborations**

Chapitre III : Communications & activités extérieures

- 1. Newsletter de l'AMM**
- 2. Réseaux sociaux de l'AMM (Twitter et Facebook)**
- 3. Le *World Medical Journal***
- 4. Initiative africaine de l'AMM**
- 5. Réunion avec les dirigeants d'associations médicales des pays arabes**
- 6. Détachements/stages**

Chapitre IV : Excellence opérationnelle

- 1. Défense/Sensibilisation**
- 2. Réunions sans papier**
- 3. Gouvernance**

Chapitre V : Remerciements

CHAPITRE I **ÉTHIQUE, DÉFENSE/SENSIBILISATION ET REPRÉSENTATION**

1. Éthique

1.1 Déclaration de Taipei

La Déclaration de Taipei relative à la recherche sur les bases de données de santé, les big data et les biobanques proposait des orientations pour la protection des personnes qui autorisent l'utilisation de données sur leur santé ou d'échantillons provenant de leur corps à des fins de recherche ou d'autres usages. À certains égards, il s'agit de la suite logique des garde-fous apportés par la Déclaration d'Helsinki, dans le sens où elle étend ces limites aux environnements virtuels et aux scénarios tels que l'utilisation commerciale ou administrative.

L'un des objets majeurs de la Déclaration de Taipei est le maintien de la protection fournie par le consentement éclairé. Les informations relatives à une utilisation future des données ou des échantillons étant par nature incomplètes, la Déclaration propose des mécanismes à plusieurs étapes permettant de remplacer le consentement éclairé, notamment par le recours à une structure de gouvernance prédéterminée et à une évaluation par un comité d'éthique.

Alors que les discussions se poursuivent au sujet des réglementations qui seront applicables aux bases de données médicales et de santé, nous travaillons activement à la diffusion de la Déclaration. Nous remercions vivement tous nos membres et toutes les organisations partenaires qui utilisent déjà la Déclaration et qui en font la promotion.

1.2 Déclaration de Genève

Avant même son adoption lors de l'Assemblée générale de Chicago et depuis lors, la Déclaration de Genève avait déjà suscité une avalanche de réactions positives. L'AMM profitera des prochaines conférences consacrées à l'éthique et d'autres événements pour promouvoir la version révisée du serment des médecins. Nous proposons une explication complète du processus de révision et une analyse en profondeur de la nouvelle formulation. Une fois de plus, nous sommes infiniment reconnaissants envers les organisations qui ont déjà adopté la Déclaration de Genève, ainsi qu'envers nos membres et nos partenaires qui l'utilisent et qui la diffusent.

1.3 Discussions régionales sur les questions relatives à la fin de vie

Le Conseil, réuni en sa 200^e session à Oslo en avril 2015, a réaffirmé les politiques de l'AMM sur le suicide médicalement assisté et l'euthanasie. La formulation et les effets de ces politiques ont cependant été vivement débattus et ces divergences ont conduit les Associations médicales des Pays-Bas et du Canada à proposer une nouvelle politique lors de la 201^e session du Conseil, qui s'est tenue à Moscou en octobre 2015. Les auteurs de ce document ont finalement demandé son retrait lors de la 203^e session du Conseil à Buenos Aires en avril 2016, au lieu de quoi le Conseil a confié au Comité exécutif le soin d'élaborer un programme de discussion des questions relatives à la fin de vie, qui aborderait également les soins palliatifs, les directives de fin de vie

anticipées, le suicide médicalement assisté et l’euthanasie. Lors de la 204^e session du Conseil à Taipei en octobre, le Comité exécutif a invité ses membres, notamment ceux venus d’Amérique latine, d’Afrique et d’Asie, à organiser des rencontres régionales pour débattre de ces questions, afin de prendre en compte les critiques qui avaient été faites précédemment sur la prédominance des voix provenant d’Europe et d’Amérique du Nord.

Depuis lors, quatre rencontres régionales ont été organisées par les régions Amérique Latine (en mars 2017 à Rio de Janeiro avec la CONFEMEL), Asie-Pacifique (en septembre 2017 à Tokyo en coopération avec la CMAAO), Europe (en novembre 2017 au Vatican avec l’Académie pontificale pour la vie) et Afrique (en janvier-février 2018 à Abuja).

Les comptes-rendus de ces rencontres sont disponibles dans le dossier MEC dans la partie relative aux documents de réunion de la 209^e session du Conseil, qui s’est tenue à Riga en avril 2018. Les débats se poursuivront au niveau mondial lors de la Conférence sur l’éthique organisée conjointement par l’AMM et par l’Association médicale islandaise à Reykjavik en ce mois d’octobre 2018.

2. DROITS HUMAINS

2.1 Droit à la santé

Le Secrétariat de l’AMM suit les activités du Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit de chacun de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible, le Dr Dainius Puras, ainsi que sur les questions liées à la santé et traitées par le Conseil des droits de l’homme des Nations unies. Le Dr Puras assistera à l’Assemblée générale à Reykjavik et prononcera un discours liminaire sur les « circonstances favorables et les obstacles à la réalisation du droit à la santé physique et mentale ».

2.2 Protection des patients et des médecins

2.2.1 Actions de soutien

Pays :	Cas
<p>TURQUIE</p> <p>Juillet-août 2018</p> <p><u>Sources :</u> TMA Antenne turque de la Human Rights Foundation Amnesty International</p>	<p>Le secrétariat de l’AMM reste mobilisé sur la situation en Turquie.</p> <p>En juillet, l’AMM et le Comité permanent des médecins européens (CPME) ont apporté leur soutien au professeur Onur Hamzaoglu, chercheur et praticien reconnu dans le monde entier, qui a été arrêté par la police turque le 9 février dernier. Le professeur Hamzaoglu est également rédacteur en chef de la revue <i>Society and Physicians</i>, une publication scientifique de la TMA consacrée aux politiques sanitaires. Il est poursuivi pour complicité de terrorisme. Il a été relâché le 19 juillet, mais les poursuites contre lui n’ont pas été abandonnées.</p> <p>Début août, l’AMM a publié un communiqué de presse pour appeler à la réintégration des dirigeants de l’Association médicale turque (TMA), suite à leur renvoi</p>

	<p>par le gouvernement turc. Ce communiqué faisait suite à la destitution du secrétaire général de la TMA, le Dr Bülent Nazim Yilmaz de son poste de fonctionnaire et de la résiliation des autorisations d'exercer comme médecins généralistes des membres du Conseil de la TMA, au motif de la publication (en janvier dernier) par l'association d'un communiqué de presse selon lequel la guerre était « un problème de santé publique », qui, selon les autorités, témoignerait de l'engagement des membres de l'association dans des activités allant au-delà des objectifs de leur organisation, de leur volonté d'insulter la République turque et de causer le trouble au sein de la TMA.</p>
<p>ÉTHIOPIE</p> <p>septembre 2017 — mai 2018</p> <p><u>Source :</u> Freefikru Petition Association médicale suédoise Amnesty International</p>	<p>Depuis septembre 2017, l'AMM a engagé plusieurs actions coordonnées avec l'Association médicale suédoise en soutien au Dr Fikru Maru, un cardiologue suédois né en Éthiopie qui était emprisonné dans ce pays depuis quatre ans.</p> <p>Le Dr Fikru Maru a finalement été relâché en mai dernier et les charges qui pesaient contre lui ont été abandonnées.</p>
<p>IRAN</p> <p>Février — juillet 2018</p> <p><u>Source :</u> Amnesty International Physicians for Human Rights</p>	<p>Le Dr Ahmadreza Djalali, médecin et universitaire d'origine iranienne résidant en Suède a été condamné à la peine capitale pour « corruption sur terre » après une parodie de procès. Il a été reconnu coupable après que lui ont été extorqués des « aveux » alors qu'il avait été placé à l'isolement sans contact avec son avocat ni avec sa famille. Amnesty International et Physicians for Human Rights le considèrent comme un prisonnier de conscience. Le secrétariat a adressé une première lettre aux autorités au mois de novembre dernier et a publié un communiqué de presse. L'appel en dernier recours du Dr Djalali a été rejeté par la Cour suprême au mois de février. Un second communiqué de presse a été diffusé le 13 de ce mois pour appeler à sa libération immédiate.</p> <p>En juillet, l'AMM a publié un nouveau communiqué de presse pour condamner la complicité des médecins qui facilitent l'exécution de jeunes prisonniers en Iran. Cette réprobation suivait l'exécution le mois dernier d'Abolfazl Chezani Sharahi, 19 ans, qui avait été condamné à la peine capitale en 2014. L'AMM affirme que ce jugement a été rendu sur la base d'un avis médical officiel délivré par l'Organisation de médecine légale iranienne selon lequel l'accusé était mentalement « mature » lorsqu'il a commis le crime qui lui était reproché, à l'âge de 14 ans.</p>
<p>NICARAGUA</p> <p>Juin-août 2018</p> <p><u>Source :</u></p>	<p>Observant la détérioration de la situation au Nicaragua, notamment la pression imposée aux professionnels de santé pour qu'ils ne prennent pas en charge les manifestants blessés et l'accroissement de la violence dans le pays, l'AMM a publié un communiqué de presse en juin dernier en soutien à l'appel de la Commission</p>

<p>Médias Associations médicales brésilienne et allemande</p>	<p>interaméricaine des droits de l'homme au gouvernement du Nicaragua pour que ce dernier mette fin à ces exactions. L'AMM y déplorait l'effondrement du système de santé et les violations des droits humains et de l'éthique médicale dans le pays.</p> <p>En juillet, l'AMM a publié un nouveau communiqué de presse pour condamner le meurtre d'une étudiante en médecine, abattue alors qu'elle rentrait chez elle en voiture après sa garde de nuit à l'hôpital de Managua, la capitale.</p>
<p>ÉTATS-UNIS Juin 2018</p> <p><u>Source :</u> Association médicale américaine Physicians for Human Rights</p>	<p>En juin, l'AMM a relayé sur les médias sociaux l'appel des médecins généralistes appelant les professionnels de la médecine à se mobiliser à travers les États-Unis pour condamner la séparation des familles d'immigrants à la frontière entre les États-Unis et le Mexique et soulignant les effets délétères et durables d'une telle politique sur les enfants.</p>
<p>VÉNÉZUÉLA Juin 2018</p> <p><u>Source :</u> Société de psychiatrie du Vénézuéla</p>	<p>Fin juin, la société de psychiatrie du Vénézuéla nous a alertés sur le cas du Dr Jose Alberto Marulanda Bedoya, un chirurgien vénézuélien placé en détention depuis le 20 mai, qui a subi de mauvais traitements et qui n'a pas bénéficié d'un procès équitable. Le secrétariat enquête actuellement sur cette affaire.</p>
<p>OUGANDA Août-septembre 2018</p> <p><u>Sources :</u> Association médicale ougandaise</p>	<p>Fin août, l'Association médicale ougandaise (UMA) nous a contactés pour nous informer que des actes de torture continuaient d'être commis dans les prisons ougandaises, et que les prisonniers se voyaient refuser des soins de santé. En accord avec l'UMA, l'AMM a adressé des courriers aux autorités ougandaises et a publié un communiqué de presse.</p>

2.2.2 Protection des professionnels de santé dans les zones de conflit armé et autres situations de violence

Initiative du CICR « Les soins de santé en danger » (HCiD)

Le secrétariat de l'AMM a établi ces derniers mois des relations de travail étroites avec le siège du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), dans le cadre de l'initiative HCiD, qui a été prolongée par le CICR pour une seconde phase.

Début novembre 2016, un **protocole d'accord** (MoU) entre l'AMM et le CICR a été officiellement signé par Yves Daccord, directeur général du CICR et le Dr Omar Kloiber, le Secrétaire général de l'AMM. Ce MoU développe et consolide la longue coopération entre l'AMM et le CICR et favorise la compréhension de sujets d'intérêt commun dont la protection des

professionnels de santé et des patients dans les situations de violence, le rôle des médecins pour traiter la violence sexuelle ainsi que la torture et les mauvais traitements en détention et plus généralement les déterminants sociaux de la santé dans un contexte d'insécurité.

Le CICR et l'AMM ont organisé un événement en parallèle de l'**Assemblée mondiale de la santé** en mai dernier, avec Médecins sans frontières (MSF), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Comité international de médecine militaire (CIMM). L'événement, intitulé « **Le renforcement des cadres nationaux de protection des soins de santé** » mettait en lumière des exemples d'initiatives nationales réussies visant à protéger les soins de santé.

Les représentants de l'AMM ont également prononcé une [déclaration](#) sur les travaux de l'OMS en matière de préparation et de lutte contre les épidémies au nom de l'Alliance mondiale des professions de santé (AMPS) lors de l'Assemblée mondiale de la santé.

Le Dr O. Kloiber, Magda Mihaila et Clarisse Delorme ont représenté l'AMM lors de la réunion annuelle organisée par le CICR sur les Soins de santé en danger du 16 au 18 mai, à Genève. Cet événement a rassemblé des représentants du mouvement Soins de santé en danger et de Community of Concern, en vue, notamment de rendre compte des actions menées, de partager de bonnes pratiques et des difficultés rencontrées sur des aspects thématiques spécifiques et d'explorer collectivement de nouvelles perspectives opérationnelles.

Le 20 juin, lors d'un événement organisé en parallèle de la 38^e session du Conseil des droits de l'homme par la Suisse, la Colombie, le Centre des droits de l'homme de l'université d'Essex et la Safeguarding Health in Conflict Coalition (coalition pour la protection de la santé en temps de guerre) sur [le droit à la santé et la criminalisation des soins de santé impartiaux](#). Parmi les conférenciers, sont intervenus le Dr Dainius Pūras, rapporteur spécial des Nations unies sur le droit de chacun de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible, Mme Marine Buissonnière, experte indépendante et le Dr Otmar Kloiber, Secrétaire général de l'Association médicale mondiale.

2.3 Prévention de la torture et des mauvais traitements

Le Secrétariat de l'AMM suit les activités internationales dans ce domaine, notamment celles du Conseil des droits de l'Homme.

2.3.1 Rôle des médecins dans la prévention de la torture et des mauvais traitements

Depuis mai 2017, le secrétariat de l'AMM coopère avec l'équipe du CICR chargée des questions de santé en milieu carcéral et l'Association médicale norvégienne à la mise à jour du **cours en ligne à destination des médecins qui travaillent dans les lieux de détention**. Le CICR actualise actuellement le document avec l'appui d'experts extérieurs. Les cours en ligne mis à jour devraient être disponibles en ligne d'ici la fin de l'année.

En février dernier, l'AMM a été invitée à participer au projet, qui s'étendra sur un an, de rédaction d'un supplément au Manuel pour enquêter efficacement sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, communément dénommé le Protocole d'Istanbul. L'initiative a été menée conjointement par [Physicians for Human Rights \(PHR\)](#), le [Conseil international de réhabilitation pour les victimes de torture \(CIRT\)](#), la [fondation turque pour les droits humains, REDRESS](#), le [Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants](#), le [Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants](#) et le [Fonds de contributions volontaires des Nations unies pour les victimes de la torture](#). L'objet de ce projet est de renforcer le Protocole d'Istanbul en le mettant à jour et en apportant des éclaircissements tirés de l'expérience des utilisateurs. Clarisse Delorme est l'une des auteurs de la version préliminaire et participe au groupe de travail sur les codes éthiques. Elle a assisté à la première réunion du comité éditorial et des auteurs de la version préliminaire les 23 et 24 mai à Genève.

2.3.2 Traitement psychiatrique — Santé mentale

En juin 2017, le Secrétariat de l'AMM a préparé des commentaires écrits sur le récent rapport du rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à la santé (<https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G17/076/04/PDF/G1707604.pdf?OpenElement>). Ces commentaires ont été rédigés avec l'apport essentiel du Dr Miguel Jorge, de l'Association médicale brésilienne, psychiatre et président du comité des affaires médicosociales, afin de fournir aux médecins des éléments de contexte leur permettant de mieux appréhender les discussions mondiales sur les défis et possibilités liées à la promotion de la santé mentale comme priorité mondiale et droit humain fondamental. Ces commentaires écrits ont été transmis à l'Association mondiale de psychiatrie (WPA). Le Dr Puras nous a répondu pour nous remercier de notre rapport et le Secrétariat de l'AMM, représenté par le Dr Otmar Kloiber et Clarisse Delorme, a pu le rencontrer en septembre pour approfondir ce sujet.

En août dernier, le coprésident du comité permanent chargé des questions éthiques de l'Association mondiale de psychiatrie (*World Psychiatric Association*, WPA) a contacté le secrétariat de l'AMM pour faire part de ses préoccupations suite aux positions prises par le Comité des droits des personnes handicapées, l'organisme chargé de l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). Le premier commentaire général du Comité, notamment, interprétait la Convention comme rejetant toute intervention non consensuelle touchant aux personnes handicapées. Le secrétariat de l'AMM a répondu positivement à la proposition de collaborer sur cette question, avec l'appui du Dr Miguel Jorge, Président du Comité des affaires médico-sociales de l'AMM.

2.4 Traitement de la douleur

L'AMM est toujours active dans le domaine des soins palliatifs en coopération avec l'OMS et des organisations de la société civile travaillant dans ce domaine. Dans le cadre des discussions mondiales actuelles et de la session spéciale de l'Assemblée

générale des Nations unies sur le problème mondial de la drogue, l'AMM a fait [une déclaration publique](#) lors de la session du bureau exécutif de l'OMS (janvier 2017) sur la dimension santé publique de la question, soulignant la nécessité d'une approche axée sur la santé publique englobant la disponibilité et l'accès aux médicaments pour des traitements et des services de soins efficaces.

Le 1^{er} mars le consultatif sur les soins palliatifs de l'Académie pontificale pour la vie a publié un article sur la défense des soins palliatifs au niveau mondial qui comportait un certain nombre de recommandations appelant différents acteurs du secteur de la santé à accroître leur plaidoyer pour la santé. Il a notamment appelé l'AMM, en qualité de représentante d'associations professionnelles, à insister sur l'accès aux soins palliatifs en tant que droit humain.

2.5 Santé par la paix

Le 7 juillet 2017, les représentants des pays des Nations unies ont adopté à New York le traité sur l'interdiction des armes nucléaires, le premier instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires en vue de leur élimination complète à avoir été négocié en 20 ans.

À l'occasion de l'ouverture à la ratification du traité sur l'interdiction des armes nucléaires à New York le 20 septembre, l'association internationale des médecins pour la prévention d'une guerre nucléaire (IPPNW), ainsi que l'AMM, le Conseil international des infirmières et la WFPHA (fédération mondiale des associations de santé publique) ont adopté une [résolution commune](#) afin d'exhorter les États membres à ratifier le traité le plus tôt possible pour qu'il puisse entrer en application.

L'AMM et l'IPPN collaborent sur la nécessité sanitaire d'éliminer les armes nucléaires au niveau mondial. Dans cette perspective, l'IPPN a proposé son aide pour la révision de la [prise de position de l'AMM sur les armes nucléaires](#) afin d'y intégrer une référence au traité récemment adopté. L'un des représentants de l'IPPN a assisté au Conseil de l'AMM à Riga, où a été adoptée une [résolution sur l'interdiction des armes nucléaires](#).

3. SANTE PUBLIQUE

3.1 Maladies non transmissibles (MNT)

3.1.1 Questions générales

En réponse à cette première déclaration politique des Nations unies **sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles** de 2011, l'OMS a établi le **Mécanisme mondial de coordination (GCM) pour la lutte contre les maladies non transmissibles**. La portée et le but de ce mécanisme sont de faciliter et renforcer la coordination des activités, l'implication pluripartite et l'action au travers des secteurs au niveau local, national, régional et mondial. L'AMM est membre officiel de ce mécanisme de coordination lancé en mars 2015 et a participé à plusieurs rencontres GCM/MNT.

Au cours de la réunion du Conseil exécutif de l'OMS, l'AMM est intervenue en vue de préparer la prochaine réunion de haut niveau sur les maladies non

transmissibles qui se tiendra dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations unies de 2018 à New York et a attiré l'attention sur l'engagement constant de l'AMM dans la lutte contre ces pathologies. En reconnaissance de l'implication de l'AMM auprès du secrétariat du mécanisme mondial de coordination pour la lutte contre les maladies non transmissibles, l'OMS a nommé le Président de l'AMM, le Dr Yokokura, membre du groupe de travail issu de la société civile (*WHO civil society workgroup*) qui conseillera le directeur général sur la planification et la promotion de la réunion de haut niveau sur les maladies non transmissibles et sur la mobilisation de la société civile. La réunion de haut niveau aura pour thème «développer les solutions multipartites et multisectorielles de prévention et de maîtrise des maladies non transmissibles dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030». Le Dr Yokokura a été invité à intervenir à cette réunion le 27 septembre 2018, lors de la session plénière, sur le renforcement des systèmes de santé et le financement de la prévention et de la lutte contre les maladies non transmissibles, notamment sur la voie de chaque pays vers la couverture santé universelle, notamment par le partage de bonnes pratiques fondées sur des preuves, de connaissances scientifiques et des enseignements tirés de l'expérience.

L'AMM s'est activement impliquée dans le processus de préparation de la réunion de haut niveau et a commenté le document issu de la conférence.

L'AMM a soutenu le lancement d'un nouveau **livre audio destiné aux enfants atteints d'un cancer**. L'AMM avait précédemment soutenu avec d'autres partenaires la publication de livres audio sur la pression artérielle, l'arrêt du tabac, l'hospitalisation des enfants et les essais cliniques.

À l'occasion du 20^e Forum européen de la santé, qui s'est tenu à Gastein en Autriche en octobre 2017, l'OMS a invité l'AMM à intervenir lors d'un **atelier de l'Organisation intitulé «investir dans des villes saines : "assurer" la prévention**». L'atelier était consacré à l'investissement dans des villes saines comme moyen d'améliorer la santé et le bien-être des populations.

Lors du **Dialogue mondial de l'OMS sur les partenariats pour le financement durable de la lutte contre les maladies non transmissibles**, qui a eu lieu à Copenhague au Danemark du 9 au 11 avril, l'AMM a organisé une session sur l'investissement vital que constitue de renforcer du personnel de santé affecté aux maladies non transmissibles. L'objet de cette session était de mettre en lumière le besoin de soignants en nombre suffisant dans la lutte contre les maladies non transmissibles, les nécessités d'investissement et les rôles des différents acteurs aux fins d'accroître les capacités des pays de développer des politiques de ressources humaines et des programmes conformes aux stratégies de santé publique qui leur permettront de réaliser la couverture santé universelle et d'atteindre l'objectif de développement durable 3.4.

3.1.2 Tabac

L'AMM est impliquée dans la mise en place de la [Convention Cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac \(FCTC\)](#). La FCTC est un traité international condamnant

le tabac en tant que substance accoutumante, interdisant la publicité et la promotion du tabac et réaffirmant le droit de tous aux plus hautes normes de santé. L'AMM assiste à chaque réunion de la Conférence des parties. La prochaine Conférence des parties à la FCTC se tiendra du 1^{er} au 6 octobre 2018 à Genève.

3.1.3 Alcool

Le secrétariat entretient des contacts réguliers avec le personnel de l'OMS chargé de ce sujet ainsi qu'avec l'alliance politique européenne sur l'alcool (*Global Alcohol Policy Alliance*, GAPA). Au cours de la 70^e Assemblée mondiale de la santé en mai 2017, l'AMM a participé à une réunion de consultation de la société civile organisée par la GAPA et l'Alliance sur les MNT pour discuter des stratégies visant à remettre l'alcool à l'ordre du jour des organes décisionnels de l'OMS. L'AMM était également invitée par la GAPA à une réunion informelle sur le même sujet avec les États membres intéressés.

En juin 2017, l'AMM a fait une déclaration au [forum de l'OMS sur l'alcool, la drogue et les conduites addictives](#) qui a eu lieu au siège de l'OMS à Genève, qui recommande l'élaboration de politiques globales afin d'attaquer les causes profondes des habitudes de consommation d'alcool et renforcer les systèmes de santé pour améliorer la capacité des pays de mettre au point des politiques et de mener des actions ciblées contre l'alcoolisme et les problèmes qui en découlent.

En février dernier, l'AMM a décidé d'apporter son soutien à une lettre commune au Fonds mondial pour dénoncer le partenariat établi par ce dernier avec Heineken et insister sur les dangers inhérents à la coopération avec des fabricants et des vendeurs de produits nocifs comme l'alcool.

Dans le cadre d'un nouveau projet de collaboration entre l'OMS et l'AMM pour la période 2019-2021, il est prévu que l'AMM coopère avec l'OMS et d'autres partenaires concernés au développement et à la promotion de l'initiative SAFER de l'OMS (*a safer world free from alcohol related harms*, un monde plus sûr, libéré des dégâts dus à l'alcool), notamment en mettant en avant le rôle des professionnels de santé dans la réduction des risques dus à la consommation d'alcool.

3.1.4 Activité physique

L'OMS élabore actuellement un plan d'action global visant à promouvoir l'activité physique. L'AMM a été invitée à faire partie des membres du réseau consultatif sur la stratégie aux fins de soutenir et de guider le secrétariat de l'OMS dans l'élaboration de ce plan d'action. La première réunion technique de ce réseau consultatif s'est tenue en juin dernier, en présence de représentants de l'AMM. En reconnaissant l'importance de l'activité physique dans le bien-être et la réalisation des objectifs de développement durable, ce plan d'action constitue pour la communauté internationale une occasion unique de passer à la vitesse supérieure et de fixer un nouvel ordre du jour ambitieux pour une action coordonnée visant à donner à tous les mêmes possibilités de pratiquer une

activité physique. Le secrétariat de l'OMS a organisé entre août et mi-septembre une consultation ouverte en ligne sur une première version de son rapport.

L'AMM a prononcé une [déclaration](#) sur les bienfaits de l'activité physique sur la santé lors de l'Assemblée mondiale de la santé de 2018.

3.2 Maladies transmissibles

3.2.1 Projet sur la tuberculose pharmacorésistante

L'AMM a participé à l'élaboration du document d'orientation de l'OMS intitulé « Orientation sur l'éthique en matière de prévention, de soins et de lutte contre la tuberculose » en 2010. L'OMS révisé actuellement ce document afin de parler plus directement des défis auxquels sont confrontés les personnels de santé et les décideurs à travers le monde. Son but est de contribuer à atteindre le troisième principe de la Stratégie Stop TB, notamment la protection des droits humains, l'éthique et l'égalité. Une première réunion du groupe de travail a eu lieu et l'AMM a fait un exposé sur les droits et devoirs des personnels de santé.

La réunion de haut niveau sur la tuberculose aura lieu en amont de l'Assemblée générale des Nations unies en ce mois d'octobre. L'AMM y sera représentée par le Dr Yokokura, son Président. L'AMM a présenté une intervention à la réunion du conseil exécutif de l'OMS de janvier 2018 sur la préparation de cette réunion de haut niveau.

3.2.2 Grippe

L'AMM a été invitée par Mme Françoise Grossetête, députée européenne et le professeur Thomas Szucs à participer au comité directeur créé pour rédiger un [manifeste européen en faveur de la vaccination contre la grippe](#), dont l'objet est de faire de la vaccination contre la grippe une priorité des ordres du jour nationaux et européen. Le manifeste confirme la nécessité de mener des actions plus fortes en faveur de l'adoption de politiques visant à réduire le poids de la grippe et souligne le rôle du personnel de santé. Le lancement du manifeste a eu lieu en ligne le 6 mars et il sera présenté officiellement dans les prochaines semaines.

En mai, l'AMM a relancé sa campagne de communication en vue d'amplifier la vaccination contre la grippe, avec une priorité accordée cette année aux patients asthmatiques. Les personnes asthmatiques présentent en effet un risque élevé de complications si elles contractent la grippe, même si elles souffrent d'une forme modérée d'asthme. La grippe les rend plus susceptibles de développer une bronchite, voire une pneumonie et donc de devoir être hospitalisées. De plus, la grippe peut déclencher l'asthme et inversement. Lorsque les personnes asthmatiques attrapent la grippe, ce virus peut aggraver l'irritation chronique de la muqueuse bronchique due à l'asthme. La deuxième partie de la campagne sur les médias sociaux démarre cet automne, en même temps que la campagne de vaccination dans l'hémisphère nord.

3.3 Santé et populations discriminées

3.3.1 Les femmes et la santé

L'AMM poursuit ses activités mondiales sur les femmes et la santé et entend réaliser le suivi de la phase de mise en œuvre du « Projet mondial d'action pour le renforcement du rôle des systèmes de santé dans la prise en charge des violences interpersonnelles, notamment à l'encontre des femmes et des jeunes filles ainsi que des enfants », qui a été adopté par l'Assemblée mondiale de la santé en mai 2016.

En août 2017, conformément à la politique ad hoc de l'AMM, le Comité exécutif de l'Association a décidé d'appuyer la [plateforme Ensemble pour en finir avec les mutilation génitales féminines](#). Cette plateforme est un outil de formation en ligne, gratuit, à destination des professionnels qui sont amenés à travailler avec des femmes ou des filles concernées par les mutilations génitales féminines. Cet outil est actuellement disponible en neuf langues et dispose de deux modules spécialement conçus pour les professionnels de santé.

Le Secrétariat a partagé la nouvelle de la création de cette plateforme sur les médias sociaux.

Pendant la période de référence, l'AMM a assuré la promotion des [recommandations](#) de l'Association médicale allemande sur la prise en charge des patientes ayant subi des mutilations génitales.

3.3.2 Migrants et accès à la santé

En septembre 2017, l'AMM a rejoint un groupe de travail constitué par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'OMS afin d'assurer que les besoins de santé des réfugiés et des migrants soient pris en charge de manière appropriée dans le cadre du [Pacte mondial pour les migrations](#), une initiative menée actuellement par de nombreuses agences de l'Organisation des Nations unies et qui devrait aboutir à la fin de l'année 2018 à un accord de l'Assemblée générale des Nations unies, après la fin des négociations intergouvernementales. Le groupe de travail, composé de représentants de l'OMS et de l'OIM, en étroite coopération avec l'Organisation internationale du travail (OIT), le Haut Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), l'ONUSIDA, la Banque mondiale et d'autres acteurs tels que la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), la plateforme pour une coopération internationale en faveur des migrants sans papiers (Platform for International Cooperation on Undocumented Migrants, PICUM) et l'AMM, a convenu d'une [proposition sur l'aspect sanitaire](#) en vue d'alimenter les discussions relatives au Pacte. Cette proposition est consultable par les États membres et les partenaires sur le site du Pacte.

À la suite de l'initiative menée par l'OMS en faveur de la santé des migrants, l'AMM a fait une [public statement](#) au nom de l'Alliance mondiale des professions de santé (AMPS), lors de la 70^e Assemblée mondiale de la santé en mai 2017, pour remercier l'OMS de ses efforts de promotion de la santé des migrants et

de rappel que le retard ou le refus de soins est discriminatoire et viole un droit humain fondamental « Le refus de soins est non seulement grave d'un point de vue éthique, il pose en outre un problème majeur de santé publique ».

En juillet dernier, le secrétariat de l'AMM a assisté à une réunion d'information de l'OMS sur le plan d'action préliminaire relatif à la santé des réfugiés et des migrants, qui visait à communiquer les dernières avancées des travaux de l'OMS sur la santé et les migrations et à décrire le processus d'élaboration du plan d'action mondial, qui sera examiné par la 72^e Assemblée mondiale de la santé.

Depuis juillet 2017, l'AMM a noué une relation de travail fructueuse avec la division Migration et santé de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

La Dre Poonam Dhavan a assisté à la dernière session du Conseil à Riga et présentera un exposé lors de l'Assemblée générale à Reykjavik sur les éventuels domaines de collaboration avec les membres de l'AMM intéressés. Une enquête a ainsi été adressée aux membres de l'AMM fin août en vue de faire le point sur les actions engagées par les membres constituants sur le thème de la migration et la santé.

3.4 Déterminants sociaux de la santé (DSS) et couverture santé universelle (CSU)

L'AMM est activement engagée avec le service de l'OMS chargé des personnels de santé et participe à son comité permanent pour concevoir un livre numérique sur l'approche des déterminants sociaux de la santé pour l'éducation et la formation du personnel de santé. Le projet fait partie du travail de l'OMS pour la mise en place de directives sur la « transformation et l'élargissement de la formation des professionnels de santé », lancé à Recife en 2013. Le projet soutient également la résolution WHA66.23 de l'Assemblée mondiale de la santé « Transformer la formation des personnels de santé à l'appui de la couverture sanitaire universelle ». La collaboration implique de participer à des réunions organisées par l'OMS et de fournir une assistance technique et des conseils pour le livre numérique.

Dr Yokokura a prononcé le discours d'inauguration du forum de la couverture santé universelle, qui s'est tenu à Tokyo en décembre 2017. L'objectif du forum était de susciter un large soutien politique afin d'accélérer les progrès en faveur de la réalisation de la couverture santé universelle et des objectifs de développement durable, y compris la sécurité sanitaire et la préparation aux pandémies. Ce forum a rassemblé plus de 300 participants, y compris des chefs de gouvernement, des ministres des finances et de la santé, des représentants d'institutions bilatérales et multilatérales, d'organisations de la société civile, de groupes de réflexion et des universitaires. C'est à l'occasion de ce forum que le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus et le Président de l'AMM, le Dr Yoshitake Yokokura, ont convenu de renforcer la collaboration des deux organisations sur la couverture santé universelle et la préparation aux situations d'urgence. Un protocole d'accord a été signé en ce sens le 5 avril 2018 à Genève.

3.5 Produits médicaux contrefaits

Les médicaments contrefaits sont fabriqués selon des normes inférieures aux normes de sécurité, qualité et efficacité reconnues. Ils sont délibérément et frauduleusement étiquetés quant à leur identité ou leur origine. La contrefaçon peut s'appliquer à la fois aux produits de marque et aux produits génériques. Les médicaments contrefaits peuvent comporter des produits avec des ingrédients corrects, mais avec un emballage contrefait, des produits avec de mauvais ingrédients, des produits sans substance active ou avec des ingrédients insuffisamment actifs. Les médicaments contrefaits sont un danger pour la sécurité des patients et la santé publique, car ils augmentent les risques de résistance aux antimicrobiens et sapent la confiance des patients dans les professionnels de santé et les systèmes de santé. L'implication des professionnels de santé est cruciale pour lutter contre la contrefaçon des produits médicaux.

L'AMM a rejoint [la campagne Combattre les contrefaçons](#) dont l'objectif est une plus grande prise de conscience des dangers des médicaments contrefaits. La coordination de tous les acteurs impliqués dans la fabrication et la distribution des médicaments est vitale pour lutter contre cette menace de santé publique. Le site Internet sert également de ressources pour les organisations et les individus voulant soutenir ces efforts, en présentant des possibilités d'action et en partageant ce que les autres font pour lutter contre les faux médicaments.

3.6 Santé et environnement

3.6.1 Changements climatiques

L'AMM continue de participer aux négociations relatives au changement climatique menées sous l'égide des Nations unies, et notamment sur la mise en œuvre de l'accord de Paris adopté lors de la COP21 en décembre 2015. À cette fin, le secrétariat a adressé aux membres un appel à candidatures début septembre en vue de former une délégation de l'AMM qui suivra les deux semaines de négociations qui auront lieu à l'occasion de la COP24, soit du 3 au 14 décembre à Katowice, en Pologne. Le Secrétariat est actuellement en contact avec l'OMS et la [Global Climate and Health Alliance](#) (GCHA) pour mener des actions coordonnées pendant ces négociations.

L'AMM a publié en mai dernier, lors de la 71^e Assemblée mondiale de la santé, une déclaration publique sur la santé, l'environnement et les changements climatiques.

Au cours de la période de référence, des discussions ont été entamées entre l'OMS et l'alliance mondiale pour le climat et la santé (*Global Climate and Health Alliance*, GCHA) sur la mise en place d'un mécanisme régulier de coopération dans le domaine des changements climatiques.

La première Conférence de l'OMS sur la pollution de l'air et la santé doit avoir lieu les 30 octobre et 1^{er} novembre prochains à Genève. Elle réunira des partenaires internationaux, nationaux et locaux, qui partageront des connaissances en vue de coordonner des actions en faveur d'un air plus sain et d'une meilleure santé. L'AMM est en contact avec l'OMS en vue de participer à cet événement. La Dre Lujain Al-Qodmani, coprésidente du forum sur l'environnement (*environment caucus*), y sera l'une des principales

intervenantes. Elle a également contribué à un article sur la pollution de l'air et la santé des enfants pour l'OMS.

3.6.2 Sécurité des produits chimiques

L'AMM est membre de l'[approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques](#), issue de la branche produits chimiques du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et a soutenu en 2016 l'adoption de la résolution de l'Assemblée mondiale de la santé sur le **rôle du secteur de la santé dans l'approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques en vue de l'objectif 2020 et au-delà**.

La 70^e Assemblée mondiale de la santé a adopté en mai 2017 la **feuille de route sur les produits chimiques**, qui détermine les actions pour lesquelles le secteur de la santé a un rôle pivot à jouer. Cette feuille de route a été élaborée après consultation des États membres, des agences des Nations unies et d'[autres parties prenantes](#). L'AMM a participé à cette phase de consultation, à la fois en ligne et par des réunions.

Au cours de la 71^e Assemblée mondiale de la santé, l'AMM a été invitée par le programme de l'OMS sur la sécurité des produits chimiques et l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques à une réunion de la société civile aux fins de discuter de la mise en œuvre de la feuille de route de l'OMS sur la gestion des produits chimiques et l'engagement d'un processus intersessions au-delà de 2020. Clarisse Delorme a participé à cette réunion et a présenté la position de l'AMM sur une gestion avisée des produits chimiques et ses propositions de mise en œuvre.

3.6.3 Actualités de l'AMM sur l'environnement

L'AMM est partenaire de l'Association médicale de Floride (FMA) sur le projet « **My Green Doctor** » (mon médecin écolo). Ce projet est un service de gestion environnementale du cabinet médical gratuitement mis à la disposition des membres de l'Association médicale mondiale (AMM) et de l'Association médicale de Floride (FMA). La version initiale de My Green Doctor a été lancée par la FMA lors de la Journée mondiale de la Terre 2010. En juin 2014, l'AMM et la FMA ont conclu un accord pour travailler sur ce projet. My Green Doctor est un guide gratuit de gestion environnementale de votre cabinet, mis au point par des médecins. Il propose tous les outils nécessaires à un praticien ou à un directeur de clinique pour la conception d'un programme personnalisé de gestion durable d'un point de vue environnemental : politiques au sein du cabinet, diapositives, guide à destination de vos équipes et même un service d'assistance téléphonique gratuit. Le site Internet [My Green Doctor](#) est désormais disponible à la section « Stages & ressources » du site Internet de l'AMM. Les appels à l'action sont souvent publiés sur les médias sociaux de l'AMM.

En août 2018, le secrétariat de l'AMM a lancé un [espace de travail](#) sur la plateforme Slack, dans le but de faciliter et de promouvoir l'échange d'informations parmi les membres de l'AMM sur les sujets ayant trait à la santé et à l'environnement. Cet espace de travail est ouvert à tous les membres constituants et les membres associés intéressés de l'AMM.

4. SYSTEMES DE SANTE

4.1 Soins de santé primaires

À l'occasion du 40^e anniversaire de la déclaration d'Alma-Ata, le président du Kazakhstan, l'OMS et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) accueilleront la deuxième conférence internationale sur les soins de santé primaires à Astana, au Kazakhstan, du 25 au 26 octobre 2018. La conférence vise à renforcer les soins de santé primaires en vue d'en faire le support de la couverture santé universelle, en s'appuyant sur les enseignements tirés des expériences de ces quarante dernières années.

Le Dr Otmar Kloiber, Secrétaire général de l'AMM, est membre du Comité consultatif international pour la préparation de la conférence sur les soins de santé primaires. L'AMM a commenté la déclaration de la conférence et les documents techniques de travail.

Récemment, le secrétariat et les membres de l'AMM ont remarqué au sein des discussions internationales, des échanges personnels et des événements publics une tendance à la dévalorisation des soins de santé primaires. Certaines organisations internationales poussent au remplacement des médecins travaillant dans ce domaine par des cadres de niveau moins élevé assistés d'outils d'aide au diagnostic. Cette tendance trouve son origine dans le fait que l'OMS, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'OIT prévoient une pénurie de 18 millions de professionnels de santé à l'horizon 2030. En outre, les dépenses nationales de santé sont en constante hausse, de nombreux pays ont des difficultés à mettre en œuvre la couverture santé universelle et de nombreuses personnes ne voient pas comment atteindre les Objectifs de développement durable. Dans un contexte aussi complexe, la dévalorisation des soins de santé primaires apparaît donc comme une solution simple. L'AMM s'inscrit en faux contre cette solution de facilité et entend continuer de défendre un système de soins de santé primaires de qualité, mené par des médecins et étroitement lié à la promotion de la santé, de la prévention et des soins secondaires et tertiaires.

4.2 Sécurité des patients

Pour traiter des problèmes liés aux **pratiques dangereuses de prescription des médicaments**, l'OMS a lancé le Défi mondial sur la sécurité des patients relative aux médicaments, avec pour objectif global de « réduire de 50 % dans le monde d'ici à 2020 les dommages dus aux pratiques dangereuses de prescription des médicaments qui peuvent être évités. Pour développer cette initiative, l'OMS a invité l'AMM et d'autres parties intéressées à plusieurs consultations en 2016.

Il y a quelques années, l'AMM avait participé, avec l'OMS et d'autres professionnels de santé à la rédaction du **Guide pédagogique de l'OMS pour la sécurité des patients, édition multiprofessionnelle**, et à sa mise à jour ultérieure. L'OMS souhaiterait désormais lancer une deuxième révision de ce guide en plusieurs étapes. La première, relative à l'amélioration de la médication, sera réalisée de manière à ce que ce sujet puisse faire l'objet d'un document séparé. Lors d'une première réunion en

décembre 2017, nous avons évoqué les thèmes, l'ordre et les priorités de ce chapitre. Sur la base de cette discussion, l'OMS va élaborer une première version qui sera présentée à l'AMM et à d'autres professionnels de santé à des fins de commentaires.

En avril 2018 a eu lieu à Tokyo le troisième sommet ministériel mondial sur la sécurité des patients (*Third Global Ministerial Summit on Patient Safety*). La conférence a été l'occasion de réaffirmer l'engagement en faveur de l'amélioration de la sécurité des patients afin de réduire tous les risques et préjudices évitables dans leurs relations avec les systèmes de soins de santé, qu'ils soient ces patients et où qu'ils vivent, d'ici 2030. Le Dr Yokokura, Président de l'AMM a présidé la session durant laquelle sont intervenus les orateurs.

4.3 Campagne One Health

En mai 2015, l'Association mondiale des vétérinaires (AMV) et l'Association médicale mondiale (AMM) en collaboration avec l'Association médicale espagnole (SMA) et les associations de vétérinaires espagnoles (AVE) ont organisé la Conférence mondiale sur le concept « One Health » avec pour thème : « Vers une santé mondiale — renforcer la collaboration entre les médecins et les vétérinaires ». La Conférence mondiale a rassemblé 330 délégués de 40 pays. Les vétérinaires, les médecins, les étudiants, les responsables de la santé publique et les représentants des ONG ont suivi les exposés d'intervenants de haut niveau et ont pu assimiler, discuter et traiter les aspects majeurs du concept One Health. Les principaux objectifs de la conférence étaient de renforcer les liens et la communication entre les professions et d'intensifier la collaboration entre les médecins, les vétérinaires et toutes les parties intéressées afin d'améliorer divers aspects de la santé et du bien-être des humains, des animaux et de l'environnement. Il est possible de consulter un résumé de cette conférence à l'adresse suivante : [WMA website](#).

La deuxième conférence a été organisée par l'Association médicale japonaise, l'Association japonaise des vétérinaires et l'AMM à Kita-Kyushu, préfecture de Fukuoka, au Japon les 10 et 11 novembre 2016. Plus de 600 personnes, venues de 44 pays, ont assisté à la conférence, qui a compté une trentaine d'interventions sur des aspects variés de la campagne One Health. Un résumé de la conférence est consultable à l'adresse suivante : [WMA website](#).

4.4 Résistance aux antimicrobiens

La résistance aux médicaments antimicrobiens (RAM) est une préoccupation croissante et un défi majeur de santé publique. Elle peut revêtir différents aspects et un certain nombre d'acteurs contribuent au problème.

L'AMM a participé à une consultation d'experts organisée par l'OMS sur la formation du personnel de santé et la RAM. Cette réunion a débouché sur la rédaction d'une première version du cadre de compétences interprofessionnel pour la formation du personnel soignant à la RAM (*Global Interprofessional AMR Competency Framework for Health Workers' Education*). Cet outil permettra aux responsables politiques et de la planification des pays de travailler à la réalisation de l'objectif 1 du Plan d'action de l'OMS. Il servira également de base au développement d'un prototype de cursus axé sur la RAM à intégrer à la formation des soignants. L'AMM et la Fédération mondiale pour l'éducation médicale ont commenté cette version préliminaire. Nos contributions

concernaient principalement les connaissances et la formation nécessaires pour parvenir à un diagnostic exact et l'importance de savoir distinguer les différentes origines et gravités des infections. Il est en effet de première importance d'avoir une connaissance approfondie du diagnostic avant de prescrire un antibiotique pour réduire la résistance aux antimicrobiens. Ensuite, l'OMS a élaboré un projet de cursus à destination des soignants en formation (initiale ou continue) sur la résistance aux antimicrobiens. Ce cursus est conçu pour servir au personnel d'encadrement des soignants, y compris aux prescripteurs, aux non-prescripteurs, aux responsables politiques et aux dirigeants afin de déterminer une norme internationale en matière de connaissances relatives à la résistance aux antimicrobiens. L'AMM a contribué au processus d'élaboration de ce cadre par ses commentaires.

L'AMM a participé à la neuvième **réunion du Groupe consultatif stratégique et technique sur la résistance aux antimicrobiens** (STAG-AMR) et à la réunion du groupe de coordination technique en février 2018 à Genève.

La déclaration politique de septembre 2016 issue de la réunion de haut niveau sur la résistance aux antimicrobiens appelait à la création d'un groupe de coordination interagences sur la résistance aux antimicrobiens (*Interagency Coordination Group on Antimicrobial Resistance*, IACG), en concertation avec l'OMS, la FAO et l'Organisation mondiale pour la santé animale (OIE). Le mandat de l'IACG est de fournir des instructions pratiques en vue d'actions efficaces à long terme au niveau mondial pour lutter contre l'antibiorésistance. Ce groupe doit rendre compte de ses activités au Secrétaire général en 2019. Cet été, l'AMM et la Fédération internationale des associations d'étudiants en médecine (IFMSA) ont participé à la consultation ouverte sur la rédaction d'un document de travail pour l'IACG.

L'AMM participera à la deuxième consultation informelle des États membres et des parties prenantes intéressées sur le cadre mondial de suivi de la résistance aux antimicrobiens de l'OMS au mois d'octobre 2018.

4.5 Personnel soignant

En mai 2016, l'Assemblée mondiale de la santé a adopté la Stratégie mondiale sur les ressources humaines pour la santé ([Ressources humaines pour la santé : stratégie mondiale à l'horizon 2030](#)). L'une des prises de position importantes dans la stratégie de l'OMS est l'accent mis sur l'investissement dans les ressources humaines pour la santé, contributeur de croissance et dans les soins de santé eux-mêmes, pilier de l'économie. De plus en plus d'agences des Nations unies sont désormais d'accord sur l'impact positif pour la croissance économique du secteur de la santé. Résultat : le Secrétaire général des Nations unies a nommé une [Commission de haut niveau sur l'emploi et la croissance économique](#), qui a publié son rapport, intitulé « *Working for Health and Growth – Investing in the health workforce* » (travailler pour la santé et la croissance : investir dans le personnel soignant) en septembre 2016. Le rapport indique dix recommandations sur des sujets aussi variés que la création d'emplois, le genre et les droits des femmes, les technologies de l'éducation et les environnements de crise et d'intervention humanitaire. L'objet de la commission est de favoriser et d'aider à la création d'au moins 40 millions de nouveaux emplois dans le secteur social et dans la santé et de réduire la pénurie de personnel soignant prévue (18 millions de personnes), principalement dans les pays à revenus faible et moyen, d'ici 2030.

Suite à la conclusion de son mandat de 10 ans, l'Alliance mondiale pour les personnels de santé est devenue le Réseau mondial pour les personnels de santé (GHWN), qui a pour objectif de faciliter la production et l'échange de données, de favoriser le dialogue intersectoriel et multilatéral d'élaboration de politiques, notamment par la définition d'un programme commun à de multiples secteurs et de multiples acteurs, à partager de bonnes pratiques et à harmoniser et à aligner les appuis internationaux aux ressources humaines du secteur de la santé. L'objectif général est de permettre la mise en œuvre de la couverture sanitaire universelle et d'atteindre l'Objectif du millénaire pour le développement. L'OMS, en coopération avec l'Irlande et le Réseau mondial pour les personnels de santé (GHWN) a organisé le [quatrième forum mondial sur les ressources humaines de la santé](#) et a adopté la [déclaration de Dublin sur les ressources humaines](#) pour le secteur de la santé.

En parallèle de ce forum, l'AMM et la Fédération internationale pharmaceutique (FIP) ont organisé une session intitulée « **Comment la régulation peut-elle assurer la qualité des soins, l'autonomie professionnelle et préserver l'intérêt général ?** »

Les modèles commerciaux de soins de santé peuvent nuire à l'autonomie professionnelle et à la qualité des soins prodigués. L'objet de la régulation des soins de santé est de préserver l'intérêt général et d'assurer des soins de santé de qualité centrés sur le patient et fondés sur des principes éthiques, par opposition aux modèles lucratifs. L'autonomie professionnelle par l'autorégulation permet de définir des normes et d'assurer la qualité des modèles de soins de santé. La régulation joue donc un rôle important dans la mise en œuvre de stratégies telles que celle de l'OMS : « Ressources humaines pour la santé : stratégie mondiale à l'horizon 2030 », pour accélérer la réalisation de la couverture santé universelle et pour assurer la présence d'un personnel de santé en nombre suffisant dans la durée.

La Dre Julia Tainijoki, conseillère médicale de l'AMM, est intervenue lors d'un autre événement organisé en parallèle de ce forum et intitulé « **Combattre la discrimination dans les établissements de santé en mettant l'accent sur les droits, les rôles et les responsabilités du personnel de santé** » et a présenté le point de vue des médecins et les politiques de l'AMM sur cette question.

4.6 Violence dans le secteur de la santé

Tirant profit du succès de la conférence précédente qui s'était tenue à Dublin, les travaux préparatoires pour la 6^e Conférence internationale sur la violence dans le secteur de la santé, qui aura lieu à Toronto (Canada) du 24 au 26 octobre 2018. L'AMM participe à l'organisation et aux comités scientifiques chargés de la préparation de cet événement. Le comité d'organisation s'est réuni deux fois pendant la période de référence. Clarisse Delorme, en qualité de membre du comité, a pris contact avec le CICR afin qu'un représentant de l'initiative Soins de santé en danger soit invité à la conférence en tant qu'orateur.

4.7 Les Médecins exemplaires de l'Initiative mondiale formation au leadership (CPW)

Le projet CPW a démarré avec le recueil sur les médecins exemplaires dans le monde, publié en anglais en octobre 2005 puis en espagnol en mars 2007. Des exemplaires du recueil sont encore disponibles (en anglais et espagnol) au [secrétariat de l'AMM](#) sur demande.

Des conférences régionales ont eu lieu en Amérique latine, dans les régions d'Asie-Pacifique, en Europe et en Afrique entre 2005 et 2007. Le projet CPW a été étendu pour y intégrer une formation sur le leadership organisée par l'INSEAD, l'école de commerce de Fontainebleau en France, en décembre 2007. 32 responsables médicaux d'un bon nombre de pays y ont participé. La formation a porté sur la prise de décision, le travail d'élaboration des politiques, la négociation et la constitution de coalitions, les relations interculturelles et les relations avec les médias. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le [site internet de l'AMM](#), où vous trouverez des articles et des vidéos qui rendent compte de l'expérience d'anciens élèves de ces cours.

La 8^e formation s'est tenue à la Mayo Clinic de Jacksonville, en Floride, aux États-Unis du 3 au 8 décembre 2017. Les cours ont été possibles grâce à une subvention de Bayer HealthCare et Pfizer Inc. Ce travail, y compris la préparation et l'évaluation de la formation, a été organisé avec le Dr Yank Coble, ancien Président de l'AMM et membre du réseau des Présidents sortants et des Présidents du Conseil.

5. POLITIQUE DE SANTE ET EDUCATION

5.1 Développement des politiques médicales et sanitaires et éducation

Au cours des dernières années, le [Center for the Study of International Medical Policies and Practices](#), de la George Mason University, l'un des centres de coopération de l'AMM, a étudié les besoins en matière de soutien pédagogique pour l'établissement de politiques. Les enquêtes réalisées en coopération avec l'AMM ont mis en évidence une demande de formation et d'échanges. Le centre a invité l'AMM à participer à la création d'une plateforme scientifique pour des échanges internationaux sur la création de politiques médicales et sanitaires. À l'automne 2009, le premier exemplaire d'une revue scientifique, le *World Medical & Health Policy*, a été publié par Berkeley Electronic Press en tant que journal sur Internet. Elle est maintenant passée aux mains de Wiley Press. Cette revue est consultable sur : [http://onlinelibrary.wiley.com/journal/10.1002/\(ISSN\)1948-4682](http://onlinelibrary.wiley.com/journal/10.1002/(ISSN)1948-4682)

Le centre a invité le Secrétaire général de l'AMM, le Dr Otmar Kloiber, à présenter la nouvelle déclaration de Taipei et la version révisée de la déclaration de Genève lors d'un séminaire à la Schar School of Policy and Government, à Arlington, en Virginie (États-Unis).

5.2 Soutien apporté aux Membres constituants

Voir le point 2.2.1

CHAPITRE II PARTENARIATS & COLLABORATION

Au cours de la période objet de ce rapport, le secrétariat de l'AMM a eu des réunions bilatérales avec l'OMS et le personnel d'autres agences des Nations unies portant sur les domaines suivants : prévention de l'abus d'alcool, santé mentale, violence envers les femmes, environnement, migration des professionnels de santé, prévention de la torture. De plus, le Secrétariat a fait connaître les inquiétudes de l'AMM dans divers milieux publics tels que ¹:

1. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)

Gouvernance de l'OMS
<p>Protocole d'accord entre l'OMS et l'AMM L'Organisation mondiale de la santé et l'Association médicale mondiale ont signé en avril 2018 un protocole d'accord afin de réaffirmer et de consolider la coopération entre les deux organisations.</p>
<p>Conseil exécutif de l'OMS, janvier 2018, Genève, Suisse : L'AMM est intervenue sur un certain nombre de sujets. Pour plus d'informations sur l'ordre du jour, les documents de travail et les résolutions adoptées, veuillez-vous reporter à la page suivante : http://apps.who.int/gb/e/e_eb142.html</p> <p>71^e Assemblée mondiale de la santé, mai 2018, Genève, Suisse : The WMA made a series of public statements. For more information on the WHA, visit the dedicated website</p>
Évènements de santé publique de l'OMS
Réunion d'information de l'OMS sur le projet de plan d'action mondial en faveur de la santé des réfugiés et des migrants, juillet 2018, Genève
Quatrième forum mondial sur les ressources humaines de la santé, organisé par l'OMS, le GHWN et l'Irlande en novembre 2017.
Réunions du Groupe consultatif stratégique et technique sur la résistance aux antimicrobiens (STAG-AMR) et du groupe de coordination technique de l'OMS en février 2018 à Genève.
Consultation mondiale de l'OMS sur la fixation de priorités en matière de sécurité des patients, en coopération avec le département de la santé du centre pour la gestion des risques cliniques et de la sécurité des patients de Florence, en Italie (<i>Centre for Clinical Risk Management and Patient Safety</i>).
Atelier de l'OMS sur l'investissement dans des villes saines pour assurer la prévention, dans le cadre du 20 ^e Forum européen de la santé à Gastein en Autriche en octobre 2017.

2. CONFERENCE DE L'UNESCO SUR LA BIOETHIQUE, L'ETHIQUE MEDICALE ET LA LOI SANITAIRE

Ces dernières années, l'AMM a soutenu la conférence mondiale de la chaire de l'UNESCO sur la bioéthique sur la bioéthique, l'éthique médicale et la législation relative à la santé organisée par le Pr Amnon Carmi. En octobre 2015 la conférence s'est tenue à Naples en Italie. L'AMM y a de nouveau participé en structurant les sessions consacrées à la fin de vie et un projet de nouvelle politique (à ce moment-là) sur les directives éthiques pour les bases de données de santé et les biobanques. Les Présidents sortants de l'AMM, le Dr Yoram

¹ Pour de plus amples informations sur les activités mentionnées, voir la section concernée dans le rapport.

Blachar et le Dr Jon Snædal, la conseillère pour l'éthique de l'AMM, la Pr Vivienne Nathanson, la conseillère juridique de l'AMM, Mme Annabel Seebohm, et le Secrétaire général ont préparé ces sessions. Le dernier Président sortant, le Dr Xavier Deau, a fait un discours clé à l'ouverture de la conférence.

L'AMM a de nouveau été invitée à organiser deux sessions scientifiques lors de la 12^e Conférence de la chaire UNESCO de bioéthique qui s'est tenue à Limassol, à Chypre, du 21 au 23 mars 2017. La première était consacrée au processus de révision de la Déclaration de Genève en cours, et notamment au serment des médecins. La séance était animée par le Dr Ramin Parsa-Parsi, président du groupe de travail de l'AMM et le professeur Urban Wiesing, directeur de notre institut de coopération à l'université de Tübingen. La seconde séance était animée par le Président sortant de l'AMM, le Dr Jon Snædal et le Dr Otmar Kloiber, avec la contribution de la Dre Emmanuelle Riag-Sibag, de notre centre de coopération de l'université de Neuchâtel et Mme Annabel Seebohm, Secrétaire générale de notre Comité permanent des médecins européens.

L'AMM est invitée à la 13^e conférence sur la bioéthique, l'éthique médicale et la législation relative à la santé, qui se tiendra du 27 au 29 novembre 2018 à Jérusalem, en Israël. Veuillez-vous reporter au [site internet](#) de la conférence pour en savoir plus.

3. AUTRES AGENCES DES NATIONS UNIES

AGENCE	ACTIVITÉS
<p>Conseil des droits humains des Nations Unies En particulier : Rapporteur spécial (RS) des Nations unies sur le droit de chacun à jouir de la meilleure santé physique et mentale health (rapporteur Dr D. Puras)</p> <p>Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (Dr Nils Melzer) torture</p> <p>Rapport spécial sur les droits des personnes handicapées (Mme Catalina Devandas Aguilar)</p> <p>Haut Commissaire pour les droits humains (M. Zeid Ra'ad Al Hussein)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des activités du RS • Échange d'informations <p>Participation du rapporteur spécial à l'Assemblée générale de l'AMM de 2018 à Reykjavik.</p> <ul style="list-style-type: none"> • • Suivi des activités du RS <p>Prendre contact avec le nouveau RS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des activités du RS • Contact pris fin 2016 <p>L'AMM participe au processus de consultation dans le cadre de la résolution des Nations unies sur la santé mentale et les droits humains adoptée en septembre 2016</p>
ONUSIDA	<p>Campagne sur la journée de la lutte contre la stigmatisation : discrimination zéro liée au VIH dans les services de santé</p> <p><i>voir point 3.3.3</i></p>
OCDE	<p>Rencontre avec Mme Francesca Colombo, responsable de la section de la santé et son équipe au sujet de la nouvelle stratégie de travail sur l'établissement de rapports relatifs au système de santé et l'utilisation des mesures</p>

	des résultats rapportés par les patients (PROMs), en novembre 2016 (voir également points 6.1 et 10)
Organisation internationale des migrations (OIM)	L'AMM fait partie du groupe de travail conjoint OIM/OMS sur la santé des personnes migrantes (voir point 3.3) On envisage la rédaction d'un protocole d'accord.
OMS et Banque mondiale	Le Dr Yokokura est intervenu en qualité d'orateur lors du forum sur la couverture santé universelle qui s'est tenu à Tokyo, au Japon en décembre 2017.

4. ALLIANCE MONDIALE DES PROFESSIONS DE SANTE (AMPS)

Après plus de dix ans, l'AMM a passé le relais du secrétariat de l'Alliance mondiale des professions de santé à la Fédération dentaire internationale (FDI) au début de l'année 2018.

Conférence mondiale sur la réglementation des professions de santé

La réglementation des professions de santé est rendue difficile par les évolutions politiques, sociales, économiques et technologiques du monde. Les réformes étendues de la réglementation des professions de santé reflètent les initiatives politiques de nombreux gouvernements visant à assurer la prestation réelle, pérenne et efficace de services de santé. Mais quelles sont les conséquences de telles évolutions et comment assurer la réalisation de l'intérêt général ?

La sixième conférence internationale sur la réglementation des professions de santé (*World Health Professions Regulation Conference, WHPRC*) qui s'est tenue pendant la journée et demie qui précédait l'Assemblée mondiale de la santé, a permis de faire connaître aux participants les questions, défis et perspectives actuels de la réglementation des professions de santé.

La conférence a permis d'aborder des trois thèmes principaux suivants :

1. un appel à fixer les normes de réglementation adéquates

Seront discutés notamment la fixation de règles adéquates, le contrôle des régulateurs, l'éthique et l'autonomie professionnelles, les obstacles à la mise en œuvre et le remboursement ;

2. la sécurité, la qualité et la conformité ; les bénéfices pour les patients, les communautés et les populations

Seront notamment discutés : les bonnes pratiques, le rôle de la réglementation dans la prévention durable, la facilitation de l'émigration, les coûts que suppose la conservation de l'autorisation d'exercer, l'utilisation des mégadonnées et des études de cas sur des modèles axés sur les résultats ;

3. l'appui à la qualité de la formation continue

Seront notamment discutés : le perfectionnement professionnel continu, le besoin de normes internationales, l'innovation, l'amélioration des traitements, le passage de la formation continue de l'évaluation à l'indépendance et la réglementation de la spécialisation.

5. CENTRES DE COOPERATION DE L'AMM

L'AMM est désormais fière de bénéficier du soutien de quatre centres de coopération universitaires. Ces centres apportent une expertise scientifique à nos projets et/ou à nos politiques, améliorant ainsi notre profil professionnel et nos activités extérieures.

Centre de coopération de l'AMM	Secteurs de coopération
<i>Center for the Study of International Medical Policies and Practices</i> , George Mason University, Fairfax, Virginie	Élaboration de politiques, résistance aux antimicrobiens, questions de santé publique (tabac), publication du <i>World Medical Journal</i> et <i>Health Policy Journal</i> .
<i>Institute of Ethics and History of Medicine</i> , Université de Tübingen, Allemagne	Révision de la Déclaration de Genève, éthique médicale
Institut de droit de la santé, Université de Neuchâtel, Suisse	Droit international de la santé, approfondissement et promotion de la Déclaration de Taipei, éthique médicale, déontologie
<i>Steve Biko Centre for Bioethics</i> , University of Witwatersrand, Johannesburg, Afrique du Sud	Révision de la Déclaration d'Helsinki, éthique médicale, bioéthique
<i>Institute for Environmental Research</i> , Yonsei University College of Medicine, Corée du Sud	Santé environnementale, changements climatiques, questions sanitaires

6. ALLIANCE MONDIALE POUR LA FORMATION CONTINUE (WCEA)

L'Association médicale mondiale a signé un accord avec l'Alliance mondiale pour la formation continue aux fins de la fourniture d'un portail de formation en ligne qui non seulement permettra à l'AMM d'héberger ses propres cours en ligne, mais également aux associations membres de créer leur propre portail et leur propre contenu en ligne. Cette offre s'adresse spécifiquement aux associations médicales et aux sociétés qui souhaitent proposer des formations en ligne. Les groupes et les facultés ou académies de médecine intéressés sont invités à contacter le [secrétariat de l'AMM](#) pour plus d'informations. Cette plateforme de formation a été lancée en juin 2018.

7. AUTRES PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

Organisation	Activités
Amnesty International	Contacts en cours (échange d'informations et soutien) au cours de la période visée par le rapport, notamment sur la situation en Turquie, en Éthiopie, en Ouganda et en Iran
Human Rights Watch	Contacts réguliers sur des questions suscitant un intérêt commun.
Global Alliance on Alcohol Policy (GAPA) et ses membres	Échange régulier d'informations
Comité international de la Croix-Rouge (CICR)	Partenaires de l'initiative Soins de santé en danger (HCiD) depuis septembre 2011

	Coopération permanente avec les départements Santé en détention et HCiD. Signature d'un protocole d'accord en novembre 2016.
Conseil international de médecine militaire (ICMM)	Un protocole d'accord a été signé lors de l'Assemblée générale de l'AMM en octobre 2017 à Chicago.
Conseil des organisations internationales des sciences médicales (CIOMS)	Élaboration de recommandations à destination de la communauté scientifique en médecine et en soins de santé en général. L'AMM est membre du CIOMS et est actuellement représentée au Bureau exécutif. Elle participe en outre à plusieurs groupes de travail, consacrés respectivement à la recherche dans des contextes de faibles ressources, à l'information des patients et aux sujets de recherche en bonne santé (à venir).
Medical Human Rights Network (IFHHRO)	Échange régulier d'informations sur les droits humains et les questions de santé
International Federation of Medical Students Associations (IFMSA)	Programme d'internat depuis 2013 (3 étudiants en 2013 et 2 étudiants en 2014) Collaboration régulière, la plupart en relation avec les réunions statutaires de l'OMS. Participation de représentants de l'AMM à la conférence de l'IFMSA précédant l'Assemblée mondiale de la santé à Genève.
Fédération internationale des associations de pharmaciens (IFAPP)	Coopération sur les questions d'expériences sur des cobayes humains et l'élaboration de produits pharmaceutiques et du rôle des médecins dans ce processus. L'AMM et l'IFAPP ont passé un protocole d'accord lors de l'Assemblée générale de l'AMM qui a eu lieu à Chicago en octobre 2017.
University of Pennsylvania International Internship Program	Programme annuel de stage sur la politique de santé, la santé publique, les droits humains, la gestion des projets. Habituellement, l'AMM accueille deux ou trois étudiants chaque été dans ses locaux. Ce programme existe depuis 2014.
Conseil international de réhabilitation pour les victimes de torture (CIRT)	Contribution régulière, échange d'informations et actions conjointes sur des affaires ou des situations spécifiques.
Global Climate & Health Alliance (GCHA)	Échanges réguliers d'informations et collaboration <i>ad hoc</i> dans le contexte des négociations sur les changements climatiques des Nations unies (COP 21).
New Jersey Medical School Global TB Institute	L'AMM travaille avec la New Jersey Medical School Global TB Institute et l'University Research Company (URC) pour mettre à jour son cours en ligne de remise à niveau sur la tuberculose, destiné aux médecins avec le soutien de l'agence américaine pour le développement international (USAID)
Safeguarding Health in Conflict Coalition	Statut d'observateur dans la coalition Échange régulier d'informations
World Coalition Against The Death Penalty	Échange régulier d'informations notamment concernant les cas individuels requérant un soutien international.
Association mondiale vétérinaire (WVA)	Co-organisation de la Conférence mondiale One Health, les 21 et 22 mai 2015, à Madrid en Espagne avec l'Association médicale espagnole et l'Association des vétérinaires. 2 ^e conférence mondiale One Health, Kita-Kyushu, préfecture de Fukuoka, Japon, les 10 et 11 novembre 2016. L'AMM et la

	WVA mènent régulièrement des actions de plaidoyer communes sur des sujets tels que la résistance aux antimicrobiens, les zoonoses et la sécurité alimentaire.
US Defense Health Board – Ethics Subcommittee	Le Président sortant de l'AMM, le Dr Cecil Wilson, a représenté l'AMM dans deux sessions du sous-comité d'éthique du bureau de la santé de la défense — en 2014 et 2015. Il a plaidé pour toujours permettre aux médecins militaires de respecter l'éthique médicale, même en temps de conflit. Le rapport du Bureau figure sur notre site Internet.
Association pour la prévention de la torture	Échange d'informations sur la mise en place de la Convention de lutte contre la torture en regard du rôle des médecins dans la prévention de la torture et des mauvais traitements.
Physicians for Human Rights	Échange régulier d'informations et actions conjointes sur des affaires ou des situations spécifiques.
Médecins internationaux pour la prévention d'une guerre nucléaire (IPPNW)	Échange d'informations et actions communes, notamment dans le cadre du traité des Nations unies pour l'interdiction des armes nucléaires.

CHAPITRE III COMMUNICATIONS ET ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Le secrétariat de l'AMM a accueilli une nouvelle membre en juillet 2017. Il s'agit de Mme Magda Mihaila, spécialiste du journalisme et de la communication. Elle aide désormais notre équipe à améliorer la manière dont nous communiquons avec nos membres et dont nous diffusons nos informations sur les médias sociaux.

1. Newsletter de l'AMM

En avril 2012, le Secrétariat de l'AMM a lancé une newsletter bimensuelle pour ses membres. Le Secrétariat apprécie tous les commentaires et suggestions pour faire évoluer ce service et le rendre aussi utile que possible à ses membres.

2. RESEAUX SOCIAUX DE L'AMM (TWITTER ET FACEBOOK)

En 2013, l'AMM a lancé ses comptes officiels Facebook et Twitter (@medwma). Le Secrétariat encourage les membres à en parler dans leurs associations et expliquer qu'il est ainsi possible de suivre les activités de l'AMM sur Twitter et Facebook. Outre la diffusion d'informations sur les politiques et les activités de l'AMM, ces médias sociaux se sont révélés de puissants outils d'appui aux membres constituants confrontés à des contextes politiques ou sociaux difficiles.

3. LE WORLD MEDICAL JOURNAL

Le *World Medical Journal* (WMJ) paraît tous les 3 mois et comporte des articles sur les activités de l'AMM et des articles rédigés par des membres et partenaires. Il bénéficie d'une large diffusion. En 2014 l'édition spéciale 60^e anniversaire est publiée en version papier. Elle est passée à la version électronique en 2015 et se trouve sur le [site internet de l'AMM](#). Le *World Medical Journal* est rédigé par le Dr Peteris Apinis et le Professeur Elmar Doppelfeld et les tâches techniques sont assurées par Mme Maira Sudraba, de l'Association médicale lettone.

4. INITIATIVE AFRICAINE DE L'AMM

La Présidente de l'AMM entre 2013 et 2014, la Dre Margaret Mungherera, a lancé une initiative pour rapprocher les associations médicales africaines de l'AMM. Une prise en compte plus marquée de la médecine organisée dans la coopération internationale devrait non seulement contribuer à mieux faire entendre la voix de l'Afrique, mais aussi à accroître leur visibilité et renforcer son statut au niveau national.

La Dre Mungherera a rassemblé les associations médicales des différentes régions d'Afrique dans le cadre de petites réunions régionales afin de discuter des thèmes liés à leur travail actuel, aux obstacles auxquels elles sont confrontées et aux domaines dans lesquels elles ont connu le succès. Les invitations sont proposées à toutes les associations médicales africaines qu'elles soient membres de l'AMM ou non.

Le Dr Mungherera a organisé des consultations régionales avec les AMN africaines au Kenya, en Afrique du Sud, en Tunisie et au Nigeria. Les associations médicales d'Afrique du Sud et

de Tunisie, notre Président en 2014 et 2015, le Dr Xavier Deau, le Président du Conseil, le Dr Mukesh Haikerwal ainsi que le Président du comité des présidents sortants et présidents de comités, le Dr Dana Hanson ont soutenu cette initiative.

La dernière présidente sortante, la Dre Mungherera, a, entre autres, fait des exposés lors de la 4^e conférence internationale sur la violence dans le secteur de la santé, à Miami du 22 au 24 octobre 2014, à la conférence sur la santé africaine à Londres les 27 et 28 février 2015 et au 6^e Congrès mondial sur la santé mentale des femmes à Tokyo du 22 au 25 mars 2015.

La Dre Mungherera est malheureusement décédée le 4 février 2017, après des années de lutte contre le cancer.

Psychiatre de formation, militante pour la santé publique de nature, elle s'était faite par conviction l'avocate déterminée des peuples d'Afrique en plus d'être un médecin influent à l'échelle mondiale. Plus qu'une collègue, elle était pour nombre d'entre nous une amie, une professeure, une compagne.

Margaret s'est efforcée d'assister à nos réunions lorsque son état le lui permettait. L'AMM lui est profondément reconnaissante de son engagement au sein de notre communauté.

5. RENCONTRE AVEC DES DIRIGEANTS D'ASSOCIATIONS MÉDICALES DE PAYS ARABES

À l'invitation du Président de l'Association médicale du Koweït, qui préside également l'Union médicale arabe, la Présidente du Conseil de l'AMM, Dre Ardis Hoven et le Secrétaire général, Dr Otmar Kloiber ont pu assister à la conférence scientifique de l'Association médicale du Koweït et à la réunion des dirigeants de l'Union médicale arabe, qui se tenaient en parallèle. La Présidente du Conseil a présenté l'AMM à ces derniers, dont la plupart ne sont pas membres de l'Association et les a invités à nous rejoindre. La Présidente du Conseil a ensuite pu participer à une table ronde sur les questions relatives à la fin de vie, durant laquelle les discussions ont principalement porté sur la prestation de soins palliatifs, le refus de prodiguer des soins superflus ou l'arrêt de ces derniers et le respect de la volonté des patients (refus de traitement).

Le Secrétaire général a présenté lors d'une autre réunion les Déclarations de Taipei et de Genève.

6. DETACHEMENTS/STAGES

L'Association médicale géorgienne a envoyé le Dr Tinatin Supatashvili seconder le secrétariat de l'AMM à Reykjavik. Nous mettons en œuvre un programme de stage avec l'IFMSA depuis 2013. Nous avons ainsi accueilli un stagiaire originaire de Croatie cette année et nous accueillerons un autre stagiaire en octobre-décembre. Nous avons également noué un partenariat avec l'université de Pennsylvanie depuis 2014 (nous avons accueilli deux stagiaires en 2018) et nous avons lancé en 2016 un programme d'accueil de stagiaires avec l'université Palacký d'Olomouc, en République tchèque.

CHAPITRE IV EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

1. MOBILISATION

En avril 2017, le Conseil a décidé de mettre fin au groupe de travail sur la sensibilisation et de le remplacer par un nouveau panel consultatif chargé de la mobilisation et de la communication avec la mission de proposer des informations et des recommandations en vue :

- d'améliorer la promotion des prises de position et des politiques de l'AMM auprès des associations médicales nationales et des organisations, associations et institutions extérieures concernées ;
- de recommander des stratégies de mobilisation et de communication afin d'accroître la visibilité et l'efficacité des politiques et activités de l'AMM.

Le panel est présidé par le Dr Ashok Zachariah Philip, de l'Association médicale malaise et composé des membres suivants : l'Association médicale israélienne (IsMA), l'Association médicale sudafricaine (SAMA), l'Association médicale espagnole (CGCoM), l'Association médicale américaine (AMA), l'Association médicale japonaise (JMA), le Conseil de l'ordre des médecins français (CNOM) et le Réseau des jeunes médecins (JDN).

2. REUNIONS SANS PAPIER

Lors de la 188^e réunion du Conseil, ce dernier a fait savoir qu'il voulait réduire son impact environnemental en supprimant tous les documents imprimés. Depuis la 189^e réunion du Conseil, les documents mis en ligne sur le site Internet avant la réunion ne sont plus fournis en version papier à la réunion. Les membres du Conseil et les responsables doivent télécharger leurs documents à partir de la zone réservée aux membres sur le site Internet de l'AMM et les avoir à la réunion soit sur ordinateur soit sur papier s'ils le souhaitent. Les documents créés lors de la réunion seront disponibles par wifi en ligne ou en version papier. Depuis la 197^e réunion du Conseil, le secrétariat a lancé box.com, un outil de partage et de synchronisation pour les documents officiels de l'AMM. En octobre 2016, l'AMM, réunie en Assemblée générale à Taipei, a décidé de mettre en place des réunions n'utilisant aucun document papier avec une connexion Wi-Fi adaptée.

3. GOUVERNANCE

Un groupe d'étude de la gouvernance a été créé lors de la session du Conseil de Moscou en 2015, il est présidé par le Dr Rutger Jan Van der Gaag. Le groupe de travail a remis son rapport final lors du 207^e Conseil qui a eu lieu à Chicago, après des discussions approfondies. Les discussions et observations du groupe alimenteront le développement stratégique de l'AMM. Elles ont déjà permis d'instaurer une session d'information pour les délégués avant l'Assemblée générale, d'intensifier la communication par les médias sociaux et de lancer auprès de nos membres une initiative permettant d'envisager des rotations des sièges au Conseil. Lors de l'Assemblée à Reykjavik sera discutée une proposition visant à créer une nouvelle région, la Méditerranée orientale, afin de garantir une représentation au Conseil aux membres de cette partie du monde.

CHAPITRE V : REMERCIEMENTS

Le Secrétariat souhaite remercier les associations membres et les membres individuels pour leur intérêt et leur coopération avec l'AMM et son Conseil au cours de l'année passée. Il remercie également tous ceux qui ont représenté l'AMM dans diverses rencontres et exprime toute sa reconnaissance pour l'aide et la collaboration fournies par les responsables, les rédacteurs de l'association, les conseillers juridiques, les conseillers en relations publiques, les conseillers financiers, le personnel des Membres constituants, les conseillers au Conseil, les Membres associés, les amis de l'Association, les centres de coopération, les organisations partenaires et leurs responsables.

Nous souhaitons en outre saluer les excellentes relations de travail que nous entretenons avec les collègues et experts des organisations internationales, régionales et nationales, qu'elles soient intergouvernementales ou privées. Nous apprécions beaucoup leur volonté et leurs efforts permettant cette coopération.



14.09.2018